



communauté  
de l'auxerrois

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

ID : 089-200067114-20230629-DEL2023\_0104-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2023-104**

**OBJET : Plan Local d'Urbanisme de la commune d' Auxerre – Approbation de la Modification simplifiée**

**SEANCE DU 29 JUIN 2023**

Le conseil de la Communauté de l'auxerrois, convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni le 29 juin 2023 à 09 h 00 à la salle du Pôle Rive Droite - 16-18 avenue de la Résistance à Auxerre, sous la présidence du Président, Crescent MARAULT.

### ***Nombre de membres***

*En exercice : 64*

*Présents : 52*

*Votants : 60 dont 8 pouvoirs*

Etaient présents : Crescent MARAULT, Pascal BARBERET, Patrick BARBOTIN, Marie-Ange BAULU, Véronique BESNARD, Christophe BONNEFOND, Michel BOUBOULEIX, Nordine BOUCHROU, Auria BOUROUBA, Nicolas BRIOLLAND, Mani CAMBEFORT, Dominique CHAMBENOIT, Anna CONTANT, Daniel CRENE, Carole CRESSON GIRAUD, Patrick CROS, Mathieu DEBAIN, Raymonde DELAGE, Sébastien DOLOZILEK, Michel DUCROUX, Sylvie DUMESNIL, Chrystelle EDOUARD, Hicham EL MEHDI, Pierre FERRIER, Sophie FEVRE, Margaux GRANDRUE, Arminda GUIBLAIN, Anne GUYNOT DAHLEM, Pascal HENRIAT, Francis HEURLEY, Julien JOUVET, Emilie LAFORGE, Jean-Luc LIVERNEAUX, Florence LOURY, Odile MALTOFF, Bruno MARMAGNE, Lionel MION, Emmanuelle MIRE DIN, Maryse NAUDIN, Maud NAVARRE, Patrick PICARD, Sylvie PREAU, Rémi PROU-MELINE, Guido ROMANO, Denis ROYCOURT, Magloire SIOPATHIS, Michaël TATON, Dominique TORCOL, Vincent VALLÉ, Philippe VANTHEEMSCHE, Patricia VOYE, Farah ZIANI

Absents représentés par leur suppléant : Stéphane ANTUNES par Anne GUYNOT DAHLEM, Christian BOULEY par Sylvie DUMESNIL, Frédéric PETIT par Pierre FERRIER, Stephan PODOR par Patrick CROS.

Pouvoirs : Céline BÄHR À Philippe VANTHEEMSCHE, Jean-Luc BRETAGNE À Michel BOUBOULEIX, Gérard DELILLE À Arminda GUIBLAIN, Olivier FELIX À Christophe BONNEFOND, Isabelle JOAQUINA À Emmanuelle MIRE DIN, Souleymane KONÉ À Vincent VALLÉ, Laurent PONROY À Pascal HENRIAT, Maryline SAINT ANTONIN À Carole CRESSON GIRAUD

Absents non représentés : Mostafa OUZMERKOU, Philippe RADET, Bernard Riant, Yves VECTEN

Secrétaire de séance : Francis HEURLEY



communauté  
de l'auxerrois

**Rapporteur : Christophe BONNEFOND**

Par arrêté n° 2022-DSAT-070 du 03 janvier 2023, la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois a prescrit la modification simplifiée du PLU d'Auxerre.

Par délibération n° 2023-022 du 30 mars 2023, la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois a défini les modalités de mise à disposition du public des éléments de ce projet de modification.

Suite à la transmission du projet de modification simplifiée aux personnes publiques associées, la collectivité a reçu :

- confirmation de l'autorité environnementale qu'il n'était pas nécessaire de réaliser une étude environnementale spécifique dans le cadre de cette procédure,
- des avis ou remarques de Réseau de Transport d'Électricité (RTE), de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la Chambre d'Agriculture, de la Direction Départementale des Territoires (DDT), de GRTGaz, de l'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO), de l'Office National des Forêts (ONF), de Voies Navigables de France (VNF) et des communes de Vallan et de Villefargeau.

La mise à disposition du public s'est déroulée du 24 avril au 26 mai 2023 et n'a recueilli aucune observation du public.

Un bilan de la mise à disposition du public et de la concertation avec les personnes publiques associées, est annexé à la présente délibération. Aucune de ces remarques et avis n'est de nature à remettre en cause ou de faire évoluer le projet de modification simplifiée.

Compte tenu des remarques faites par les personnes publiques associées et le public, il a été décidé de ne pas apporter de modification au dossier présenté.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- D'approuver la modification simplifiée du plan local d'urbanisme d'Auxerre,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes et documents aux fins d'exécution de la présente délibération.

---

**Vote du conseil communautaire :**

- voix pour : 60
- voix contre : 0
- abstentions : 0
- n'a pas pris part au vote : 0
- absents lors du vote : 4 Mostafa OUZMERKOU, Philippe RADET, Bernard Riant, Yves VECTEN.



communauté  
de l'auxerrois

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Crescent MARAULT

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

ID : 089-200067114-20230629-DEL2023\_0104-DE



Affiché le : 05.07.23